

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 juillet 2019 à 19h30 à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absent :

M. Bernard Daoust, conseiller

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance et Mme Chantal Primeau, adjointe administrative à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2019-07-295 Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est retiré de l'ordre du jour :

9.3 Programme de renouvellement de cylindre d'air APRIA

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2019 tel que modifié et comme suit:

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2019

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2019

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 5 juin au 10 juillet 2019

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 5 au 29 juin 2019

3.3 Demandes de subventions, financement et autre

3.3.1 Mlle Haylee Reid: compétition de Cheerleading / Politique de subvention à l'élite – volet sportif

3.3.2 Fabrique Saint-Joseph-de-Soulanges : demande de gratuité de location de salle / Levée de fond

3.3.3 Fondation du maire de Vaudreuil-Dorion : omnium du maire 2019

3.3.4 Programme d'aide à la voirie locale / volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2019-2020

- 3.4 Environor Canada Inc. : paiement de la facture pour l'achat de produits destinés au traitement de l'eau potable

4. Urbanisme et environnement

- 4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
- 1650, chemin du Fleuve – lot 2 047 424 / agrandissement
 - 1066-1088, chemin du Fleuve – lot 3 109 573 / cabanon
 - 145, rue Valade / affichage
 - 11, rue saint-Pierre / affichage
- 4.2 Édith Prigent LL.L., M.A. : offre de service à titre de consultante en patrimoine / mise en place du Conseil local du patrimoine
- 4.3 Institut des territoires (IdT) : mandat pour la production d'un plan d'aménagement forêt-faune-conservation (PAFFC)
- 4.4 Demandes de dérogations mineures :
- 4.4.1 141, rue Lalonde – marge avant – lot 2 048 470
 - 4.4.2 2042, chemin du Fleuve – superficie garage détaché – lot 2 047 985

5. Règlements

- 5.1 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestique
- 5.2 Adoption du premier projet de règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestiques
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 442-2019 décrétant une dépense de 850 000\$ et un emprunt de 700 000\$ pour le pavage de diverses rues municipales

6. Affaires administratives

- 6.1 Désignation de Mme Jocelyne Dubé, responsable de la taxation et de la trésorerie à titre de mandataire auprès de Hydro-Québec

7. Affaires municipales

- 7.1 Demande d'appui – Municipalité des Coteaux : augmentation de la fréquence des arrêts des trains à la gare des Coteaux
- 7.2 Décret / Déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) / 2019 / Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- 7.3 Signalisation temporaire d'interdiction à la circulation de véhicules lourds et véhicules-outils sur certains chemins municipaux dans le cadre des travaux de reconstruction du pont d'étagement du chemin Saint-Féréol
- 7.4 Diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

8. Infrastructures et travaux publics

- 8.1 Pavage Vaudreuil Ltée : mandat pour la fourniture de sable de remblai pour la période du 31 mai 2019 au 30 mai 2020
- 8.2 Serrurier Clément : mandat pour la fourniture et l'installation de caméras au quai municipal et au Pavillon du quai

9. Service de sécurité incendie

- 9.1 Participation des pompiers au pique-nique familiale de Les Cèdres
- 9.2 Priorité StraTJ : offre de services professionnels pour la révision du plan municipal de sécurité civile
- 9.3 Programme de renouvellement de cylindre d'air APRIA **(POINT RETIRÉ)**
- 9.4 Programme de renouvellement de boyau incendie
- 9.5 Modification de la résolution numéro 2018-02-53 / Formation Éric Langevin : achat de deux défibrillateurs entièrement automatiques (DEA)

10. Service des loisirs, culture et vie communautaire

- 10.1 Aménagement d'un lien cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne
 - 10.1.1 Les Pavages Asphaltech Inc. : mandat pour travaux de pavage pour une piste cyclable
 - 10.1.2 Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour la réalisation de travaux effectués en régie pour une piste cyclable

11. Ressources humaines

- 11.1 Démission de M. Gabriel Taillefer à titre de pompier et premier répondant

12. Ressources matérielles et immobilière

- 12.1 Dufresne Hébert Comeau avocats : allocation d'une banque d'heure d'honoraires professionnels supplémentaires pour l'année 2019
- 12.2 Legault Trudeau Arpenteurs-géomètres : mandat pour travaux d'arpentage sur le lot de grève face au 1223, chemin du Fleuve
- 12.3 Transport Chaperon Inc. : mandat pour des cueillettes supplémentaires de résidus verts

13. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2019-07-296 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-07-297 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2019 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2019 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-07-298 Acceptation des comptes du 5 juin au 10 juillet 2019

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 5 juin au 10 juillet 2019 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
• Paiement par chèques	240 192.40\$
• Chèques annulés	859.45\$
• Paiements par prélèvement bancaire	202 025.30\$
• Prélèvements bancaires annulés	0\$
• Salaires versés – paies numéros 22 à 25	185 516.26\$
• Contribution de l'employeur	24 124.54\$
FONDS DES RÉGLEMENTS	
▪ n/a	0\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-299 Acceptation de la liste des bons de commande du 5 au 29 juin 2019

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2019 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 29 juin 2019 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT D'ENGAGEMENT
• Liste des bons de commandes	15 637.81\$
• Listes des engagements financiers (ententes)	776 481.83\$

Adopté à l'unanimité

2019-07-300 Demandes de subventions, financement et autre
Mlle Haylee Reid: compétition de Cheerleading / Politique de subvention à l'élite – volet sportif

ATTENDU la demande de subvention à l'élite pour Mlle Haylee Reid, membre de l'équipe des Flyers de Pierrefonds;

ATTENDU QU'elle a participé, en avril 2019, au Worlds International Cheerleading Compétition à Orlando;

ATTENDU QUE la demande de subvention s'inscrit dans la Politique de subvention à l'élite / volet sportif;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs municipaux et réseau cyclable lors de la réunion du 16 mai 2019;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER une subvention de 250\$ à Mlle Haylee Reid dans le cadre de la Politique de subvention à l'élite / volet sportif.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-301 Demandes de subventions, financement et autre
Fabrique Saint-Joseph-de-Soulanges : demande de gratuité de location de salle / Levée de fond

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges a tenu une levée de fonds le 28 octobre dernier à la salle des Bâtisseurs et au salon des Optimistes;

ATTENDU la demande de gratuité déposée par la Fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges pour la location des salles;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs municipaux et réseau cyclable lors de la réunion du 16 mai 2019;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER à la Fabrique de Saint-Joseph-de-Soulanges une subvention discrétionnaire au montant de 350\$ (taxes en sus) correspondant au montant de location de la salle des Bâisseurs et du salon des Optimistes dans le cadre de leur levée de fond.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-07-302 Demandes de subventions, financement et autre
*Fondation du maire de Vaudreuil-Dorion : omnium du maire 2019***

ATTENDU l'invitation de la Fondation du maire de Vaudreuil-Dorion à participer à l'Omnium du maire 2019 qui se déroulera le 2 octobre prochain au Club de golf Summerlea;

ATTENDU la pertinence de participer à l'évènement;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE PARTICIPER au tournoi de golf de la Fondation du maire de Vaudreuil-Dorion qui se déroulera le 2 octobre prochain au coût de 800\$ (taxes incluses) – formule Vegas à 4.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-07-303 Demandes de subventions, financement et autre
*Programme d'aide à la voirie locale / volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) 2019-2020***

ATTENDU le Programme d'aide à la voirie locale / volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour l'exercice financier 2019-2020;

ATTENDU QUE la Municipalité prévoit des travaux de réfection de chaussées sur son réseau municipal;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général, M. Jimmy Poulin, à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale / volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour l'exercice financier 2019-2020;

QUE les travaux de réfection concernent la rue Saint-Joseph Est;

QUE le coût total des travaux est évalué à 91 321.50\$ (taxes en sus);

QUE le montant demandé pour la subvention est de 50 000\$.

Adopté à l'unanimité

2019-07-304 Environor Canada Inc. : paiement de la facture pour l'achat de produits destinés au traitement de l'eau potable

ATTENDU la réception de la facture numéro C460 relativement à l'achat de produits destinés au traitement de l'eau potable;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro C460 à la firme Environor Canada Inc. relativement à l'achat de produits destinés au traitement de l'eau potable au coût de 21 600\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-07-305 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Demandes acceptées**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa séance du 18 juin 2019;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	NATURE DES DEMANDES	DÉCISION CCU
1650, chemin du Fleuve – lot 2 047 424	Agrandissement	Acceptée

1066-1088, chemin du Fleuve – lot 3 109 573	Cabanon	Acceptée
145, rue Valade	Affichage	Acceptée
11, rue Saint-Pierre	Affichage	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2019-07-306 Édith Prigent L.L.L., M.A. : offre de service à titre de consultante en patrimoine / mise en place du Conseil local du patrimoine

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine;

ATTENDU la pertinence de se doter d'une ressource pour la mise en place du Conseil local du patrimoine et l'accompagnement de ses membres dans le cadre de leurs fonctions.

ATTENDU l'offre de services professionnels de Mme Édith Prigent, L.L.L., M.A. à titre de consultante en patrimoine;

ATTENDU l'expertise et l'expérience de Mme Prigent en gestion et valorisation du patrimoine depuis plus de 12 ans;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Mme Édith Prigent, L.L.L., M.A. à titre de consultante en patrimoine pour la mise en place du Conseil local du patrimoine et l'accompagnement de ses membres dans le cadre de leurs fonctions pour une banque de 30 heures à un taux horaire de 35\$ pour une durée d'un an soit du 15 juillet 2019 au 10 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-307 Institut des territoires (IdT) : mandat pour la production d'un plan d'aménagement forêt-faune-conservation (PAFFC)

ATTENDU la résolution numéro 2018-08-296 mandatant l'Institut des territoires pour la mise en œuvre du plan de conservation des milieux naturels;

ATTENDU l'intérêt du boisé de la zone de conservation du Haut-Chamberry;

ATTENDU l'offre de services professionnels de l'Institut des territoires pour la production d'un Plan d'aménagement forêt-faune-conservation (PAFFC);

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE MANDATER l'Institut des territoires pour la production d'un Plan d'aménagement forêt-faune-conservation (PAFFC) au coût de 3 145\$ (taxes en sus) – Option 1;

D'AUTORISER l'enregistrement de la Municipalité des Cèdres comme producteur forestier au coût de 22.40\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-07-308 Demandes de dérogations mineures
141, rue Lalonde – marge avant – lot 2 048 470**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à régulariser une marge avant de 6,49 mètres pour une habitation unifamiliale en zone H-22 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge avant minimale de 7,62 mètres dans la zone visée;

ATTENDU la demande de M. Gilbert Saumure déposée le 6 juin 2019;

ATTENDU le certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre, M. Benoît Rolland, daté du 3 juin 2019, minutes 20008, dossier R25286-1-1;

ATTENDU la trame existante;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé unanimement l'acceptation de la demande lors de sa rencontre du 18 juin 2019;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 21 juin 2019;

ATTENDU QUE le maire a demandé, séance tenante, aux citoyens présents, s'ils ont des commentaires ou objections et qu'aucun citoyen ne s'est exprimé;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure visée par la demande déposée le 6 juin pour le 141, rue Lalonde – lot 2 048 470 / marge avant .

Adopté à l'unanimité

**2019-07-309 Demandes de dérogations mineures
2042, chemin du Fleuve – superficie garage détaché – lot 2 047 985**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage détaché d'une superficie de 96.7 mètres carrés alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une superficie maximale de 75 mètres carrés;

ATTENDU la demande déposée par M. Sylvain Lauzon en date du 2 juin 2019;

ATTENDU les besoins des propriétaires;

ATTENDU QUE l'espace de rangement souhaité peut être obtenu en respect de la réglementation;

ATTENDU QUE les normes au règlement de zonage sont semblables à celles des municipalités environnantes partageant des similarités avec le territoire;

ATTENDU QU'il ne serait pas souhaitable de créer un précédent de cette nature;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé unanimement le refus de la demande lors de sa rencontre du 18 juin 2019;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 21 juin 2019;

ATTENDU QUE le maire a demandé, séance tenante, aux citoyens présents, s'ils ont des commentaires ou objections et qu'aucun citoyen ne s'est exprimé;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE REFUSER la demande de dérogation mineure visée par la demande déposée le 2 juin 2019 pour le 2042, chemin du Fleuve – lot 2 047 985 – superficie garage détaché.

Adopté à l'unanimité

2019-07-310 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestique

La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestique;

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

Adopté à l'unanimité

2019-07-311 Adoption du projet de règlement numéro règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction pour les poulaillers domestique

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de réviser le cadre réglementaire portant sur les poulaillers domestiques afin d'étendre l'accessibilité et de mieux encadrer les questions de bien-être animal;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné lors de la présente séance ordinaire du 9 juillet 2019;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été dûment remise à tous les membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une consultation publique sur le projet de règlement se déroulera le 8 août 2019 à 19h;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le projet de règlement portant le titre de :
Règlement numéro 395-11-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de réduire la superficie minimale requise, permettre avec usage H1 et H5 et préciser certaines normes de construction

QUE le texte du règlement numéro 395-11-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2019-07-312 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] Le conseiller, Louis Thauvette, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 441-2019 sur la gestion contractuelle;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-07-313 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 442-2019 décrétant une dépense de 850 000\$ et un emprunt de 700 000\$ pour le pavage de diverses rues municipales

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 442-2019 décrétant une dépense de 850 000\$ et un emprunt de 700 000\$ pour le pavage de diverses rues municipales;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-07-314 Désignation de Mme Jocelyne Dubé, responsable de la taxation et de la trésorerie à titre de mandataire auprès de Hydro-Québec

ATTENDU la pertinence de mettre à jour le nom des personnes autorisées à agir au nom de la Municipalité auprès d'Hydro-Québec à titre de mandataires;

ATTENDU la pertinence d'ajouter la responsable de la taxation et de la trésorerie à titre de mandataire;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres désigne la responsable de la taxation et de la trésorerie à agir à titre de mandataire pour la Municipalité des Cèdres auprès d'Hydro-Québec pour toute question concernant l'ensemble des comptes d'électricité actuels ou futurs.

Adopté à l'unanimité

2019-07-315 Demande d'appui – Municipalité des Coteaux : augmentation de la fréquence des arrêts des trains à la gare des Coteaux

ATTENDU QUE Via Rail Canada dessert la population dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa à raison de 8 trains par jour (aller/retour);

ATTENDU QUE Via Rail Canada dessert la population dans le corridor Québec-Montréal-Toronto à raison de 14 trains par jour (aller/retour);

ATTENDU QU'un seul train par jour arrête à la gare des Coteaux dans la direction d'Ottawa et de Montréal;

ATTENDU QUE dans le Plan d'entreprise 2017-2021 de Via Rail Canada, il est indiqué à la page 12: « Un nombre accru de fréquences et de correspondances est nécessaire pour que le service ferroviaire passager soit viable sur le plan commercial, comme l'ont prouvé les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe et l'Asie. L'augmentation de la fréquence des trains dans le corridor est nécessaire si le service ferroviaire passager veut grandir et atteindre un point critique. »;

ATTENDU QUE dans le Plan d'entreprise 2017-2021 de Via Rail Canada, il est indiqué à la page 13: « Au cours des trois dernières années, Via Rail a prouvé que lorsqu'on offre aux Canadiens un produit de qualité, conçu pour eux, ils prendront le train. »;

ATTENDU QUE dans le Plan d'entreprise 2017-2021 de Via Rail Canada, il est indiqué à la page 14: « À des endroits où Via Rail a été en mesure d'ajouter des départs, comme entre Toronto et Ottawa, elle a connu une croissance, de passagers et de revenus, dans les deux chiffres. »;

ATTENDU QUE l'utilisation du train comme moyen de transport est écoresponsable et permet de réduire l'empreinte écologique reliée au transport;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'APPUYER la Municipalité des Coteaux dans leur démarche auprès Via Rail Canada afin d'augmenter la fréquence des arrêts à la gare des Coteaux;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution au ministre des Transports, l'honorable Marc Garneau, ainsi qu'à la députée de Salaberry-Suroît, madame Anne Minh-Thu Quach et aux municipalités de la MRC Vaudreuil-Soulanges.

Adopté à l'unanimité

**2019-07-316 Décret / Déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) / 2019 /
Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

ATTENDU le projet de décret publié dans la Gazette officielle du Québec le 17 juin 2019 concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables;

ATTENDU les cartes publiées sur le site du Centre d'expertise hydrique du Québec en lien avec ce projet de décret, mentionnées à l'annexe 2 de ce dernier;

ATTENDU QUE la zone d'intervention spéciale identifiée sur ces cartes couvre beaucoup plus de territoire que les zones qui ont été affectées par les inondations historiques de 2017 et 2019;

ATTENDU QUE la zone d'intervention spéciale inclut des terrains se trouvant à plus de 4 mètres d'altitude plus haut que le niveau de l'eau maximum atteint lors des inondations de 2017 et 2019;

ATTENDU QUE la cartographie, telle que projetée pour la Municipalité des Cèdres, ferait passer de 0 résidence en zone inondable 0-20 ans à 106 résidences dans la zone d'intervention spéciale;

ATTENDU QUE la valeur foncière approximative des propriétés actuellement dans la zone d'intervention spéciale serait de 27 M\$;

ATTENDU l'effet que le décret aurait sur la valeur des propriétés incluses dans la zone d'intervention spéciale, leur assurabilité et la possibilité aux propriétaires de rénover ou de vendre leur propriété;

ATTENDU QU'aucune des résidences incluses à la zone d'intervention spéciale n'a été affectée lors des inondations de 2017 et 2019 ;

ATTENDU QUE la zone d'intervention spéciale pourrait être maintenue pendant plusieurs mois, voire plusieurs années;

ATTENDU QUE le texte du projet de décret est trop vague pour être applicable par les villes et qu'il laisse trop de place à interprétation tant au niveau légal que pratique;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil municipal demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de retirer la Municipalité des Cèdres du décret en revoquant la cartographie qui s'y rattache laquelle devra se baser sur les données réelles des inondations de 2017 et 2019.

Adopté à l'unanimité

2019-07-317 Signalisation temporaire d'interdiction à la circulation de véhicules lourds et véhicules-outils sur certains chemins municipaux dans le cadre des travaux de reconstruction du pont d'étagement du chemin Saint-Féréol

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a amorcé les travaux de reconstruction du pont d'étagement du chemin Saint-Féréol au-dessus de l'autoroute 20 à Les Cèdres le 8 juillet 2019 ;

ATTENDU QUE les travaux dont la durée est prévue jusqu'au printemps 2020 entraîne, notamment, la fermeture complète du chemin Saint-Féréol dans le secteur de l'autoroute 20 pour toute la durée des travaux;

ATTENDU la gestion de la circulation proposée par le ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres demande au ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation de signalisation temporaire afin d'interdire la circulation des véhicules lourds et véhicules-outils sur la montée Pilon, le chemin Saint-Grégoire et la montée Marsan, et ce durant toute la durée des travaux de reconstruction du pont d'étagement du chemin Saint-Féréol.

Adopté à l'unanimité

2019-07-318 Diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

ATTENDU QU'en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;

ATTENDU QUE le second alinéa de cette disposition législative prévoit que « ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil »;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE DIFFUSER le rapport du maire sur les faits saillants fait conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal en le publiant dans la revue municipale Le Jaseur;

DE DIFFUSER le rapport financier et le rapport du vérificateur externe sur le site Internet de la Municipalité des Cèdres.

Adopté à l'unanimité

2019-07-319 Pavages Vaudreuil Ltée : mandat pour la fourniture de sable de remblai pour la période du 31 mai 2019 au 30 mai 2020

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation publié le 4 mars dernier relativement à la fourniture de pierre concassée et sable;

ATTENDU la résolution numéro 2019-03-120 octroyant le mandat pour la fourniture de sable MG-112 à Carrières Régionales;

ATTENDU la lettre reçue en date du 21 mai 2019 de Carrière Régionales informant la Municipalité de son désistement au contrat;

ATTENDU QUE le 2^e plus bas soumissionnaire conforme lors de l'appel d'offres s'avère Pavages Vaudreuil Ltée;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de fourniture de sable à Pavages Vaudreuil Ltée pour la période du 31 mai 2019 au 30 mai 2020 au coût de 9.59\$/tonne métrique (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-320 Serrurier Clément : fourniture et installation de caméras au quai municipal et au Pavillon du quai

ATTENDU la volonté de se doter de caméras de surveillance au quai municipal ainsi qu'au Pavillon du quai afin de contrer les méfaits ;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et services ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Serrurier Clément pour la fourniture et l'installation de caméras au quai municipal et au Pavillon du quai au coût de 5 008.50\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus cumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-321 Participation des pompiers au pique-nique familiale de Les Cèdres

ATTENDU la demande adressée au Service de sécurité incendie afin de participer au pique-nique familiale de la Municipalité qui se déroulera le 14 juillet 2019 ;

ATTENDU QUE des pompiers désirent y participer, et ce de façon bénévole ;

ATTENDU la recommandation du Comité du Service de sécurité lors de la réunion du 26 juin dernier ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER la participation de pompiers de Les Cèdres avec des véhicules incendies et de premiers répondants au pique-nique familiale qui se déroulera le 14 juillet prochain.

Adopté à l'unanimité

2019-07-324 Programme de renouvellement de boyau incendie

Numéro de projet 2019-500-01

ATTENDU le programme de renouvellement de boyau incendie;

ATTENDU QUE certains boyaux ont atteint leur durée de vie utile;

ATTENDU la demande de prix acheminée conformément à la Politique sur l'acquisition des biens et services;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Boivin & Gauvin (SC20000544) pour la fourniture de 20 boyaux de 1 $\frac{3}{4}$ et 20 boyaux 2 $\frac{1}{2}$ au coût de 6 926\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 3 ans pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-325 Modification de la résolution numéro 2018-02-53 / Formation Éric Langevin : achat de deux défibrillateurs entièrement automatiques (DEA)

Projet numéro 2019-400-02

ATTENDU la résolution numéro 2018-02-53 pour l'achat de deux défibrillateurs entièrement automatiques (DEA) au coût de 7 278\$;

ATTENDU QUE l'équipement « aide au massage » est discontinu;

ATTENDU la réception de la facture numéro 7282 du Centre de formation Éric Langevin Inc. incluant un crédit pour l'équipement manquant;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2018-02-53 de la façon suivante :

D'ACCEPTER la soumission du Centre de formation Éric Langevin Inc. au coût de 3 980\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à la facture numéro 7282.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-326 Aménagement d'un lien cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne
Les Pavages Asphaltech Inc. : mandat pour travaux de pavage pour une piste cyclable
Projet numéro 2019-800-02

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Lucerne et Chamberry en date du 19 juin dernier;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 4 juillet dernier dont les résultats sont les suivants :

SOUSSIONNAIRE	PRIX (TAXES EN SUS)
Les Pavages Asphaltech Inc	35 063.32\$
Les Pavages Théorêt Inc	38 064.80\$

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire est conforme;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour des travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Lucerne et Chamberry à Les Pavages Asphaltech Inc. au coût de 35 063.32\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-327 Aménagement d'un lien cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne
Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour la réalisation de travaux effectués en régie pour une piste cyclable
Projet numéro 2019-800-02

ATTENDU le projet d'aménagement d'un lien cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne;

ATTENDU QU'il s'avère moins onéreux d'effectuer certains travaux en régie;
Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCORDER une enveloppe budgétaire au montant de 60 000\$ (taxes en sus) pour la réalisation de travaux effectués en régie, notamment l'excavation et la construction de la fondation et d'un mur de soutènement dans le cadre du projet d'aménagement d'un lien cyclable reliant les secteurs Haut-Chamberry et Lucerne.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-328 Démission de M. Gabriel Taillefer à titre de pompier et premier répondant

ATTENDU la lettre de démission de M. Gabriel Taillefer à titre de pompier et premier répondant en date du 20 juin 2019;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil municipal accepte la démission de M. Gabriel Taillefer à titre de pompier et premier répondant;

QUE la démission est effective au 20 juin 2019;

DE remercier M. Taillefer pour sa contribution au Service de sécurité incendie au cours de ses 4 années de service.

Adopté à l'unanimité

2019-07-329 Dufresne Hébert Comeau avocats : allocation d'une banque d'heure d'honoraires professionnels supplémentaires pour l'année 2019

ATTENDU la résolution numéro 2019-01-23 octroyant une banque de 75 heures au taux horaire de 125 \$ / heure au cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats relativement à des besoins en assistance juridique dans différents dossiers municipaux;

ATTENDU la résolution numéro 2018-11-428 octroyant un mandat forfaitaire de 10 000\$ au cabinet Dufresne Hébert Comeau avocats pour la préparation et le dépôt d'une requête à la Cour d'appel du Québec dans la cause Municipalité des Cèdres c. Elena Venettacci ;

ATTENDU QUE les banques d'heure sont épuisées et les dossiers en cours;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER pour l'année 2019, une banque supplémentaire de 100 heures au taux horaire de 125\$ / heure au cabinet Dufresne Hébert Comeu avocats pour un montant maximum de 12 500\$ (taxes en sus), et ce relativement à des besoins en assistance juridique dans différents dossiers municipaux.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-330 **Modification de la résolution numéro 2015-10-385 / Legault Trudeau
Arpenteurs-géomètres : mandat pour travaux d'arpentage sur le lot de
grève face au 1223, chemin du Fleuve**

Projet numéro 2016-100-07

ATTENDU QUE la Municipalité désire régulariser la situation de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 048 711 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir du *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)*, le lot de grève adjacent au lot 2 048 126 et le lot 2 048 71, appartenant à M. Robert Labelle;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour la résolution numéro 2015-10-385 mandatant la firme d'arpenteurs-géomètres Legault Trudeau pour différents travaux d'arpentage;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2015-10-385 de la façon suivante :

DE MANDATER *Legault-Trudeau arpenteurs-géomètres* pour différents travaux d'arpentage sur les lots de grève face au 1223, chemin du Fleuve selon les coûts suivants révisés :

- Travaux d'arpentage au coût de 5 400 \$ (taxes en sus);
- Frais d'enregistrement des lots : 753\$ (non taxable).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-07-331 **Transport Chaperon Inc. : mandat pour des cueillettes supplémentaires
de résidus verts**

Projet 2018-600-01

ATTENDU QUE le nombre de cueillettes des matières résiduelles fut réajusté aux 2 semaines pour toute l'année à partir de 2019 ;

ATTENDU le besoin manifesté par plusieurs citoyens d'augmenter le nombre de cueillettes de résidus verts en période estivale, et ce particulièrement pour la disposition du gazon ;

ATTENDU les objectifs du PGMR sur la réduction des matières résiduelles à l'enfouissement ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER l'entreprise Transport Chaperon Inc. pour l'ajout de 6 cueillettes de résidus verts sur le territoire de la Municipalité des Cèdres au coût de 850\$ (taxes en sus) par cueillette aux dates suivantes : 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre 2019.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h38

Fin de la période de questions : 20h50

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2019-07-332 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120